

**Tome 58**

**fascicule 10**

**Décembre 1989**

---

Abonnement 140 F — Le numéro 25 F

ISSN 0366-1326

**BULLETIN MENSUEL**  
**DE LA**  
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

**Siège social : 33 rue Bossuet, F 69006 LYON**

**Rédaction : R. ALLEMAND**

---

## La situation de *Coenonympha oedippus* Fabricius dans le département de l'Isère (Lepidoptera Nymphalidae Satyrinae)

*Eric Drouet*

5 rue Vorzais, 76130 Mont-Saint-Aignan.

Résumé. — L'historique des captures de *Coenonympha oedippus* dans le département de l'Isère révèle la disparition progressive de cette espèce qui se développe dans les tourbières. Une nouvelle station a été découverte à Crolles qui recèle également une faune entomologique très riche. Ce biotope, actuellement menacé, mériterait des mesures de protection immédiates.

### The status of *Coenonympha oedippus* Fabricius in the Isère department (France) (Lepidoptera Nymphalidae Satyrinae)

Summary. — An historical study of *Coenonympha oedippus* in Isère department (France) is given and leads to the idea of the disappearance of this species from all of its known localities. The discovery of a rather strong population in Crolles is pointed out. This biotop seems to be very rich (presence of *Polypogon gryphalis*) but it is threatened by a leisure building. The author concludes to the absolute necessity of a quick and definitive protection of this biotop.

*Coenonympha oedippus* F. est une espèce paléarctique répandue du Japon à l'ouest de la France, inféodée à des Graminées de marais tourbeux et de prairies humides de basse altitude. En France, elle est très localisée dans quelques prairies marécageuses du centre, de l'ouest, du sud-ouest (depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées) et de la région Rhône-Alpes où elle a été signalée de Savoie et de l'Isère (VARIN, 1952 ; 1964).

G. CATHERINE (1934) a été, semble-t-il, le premier à signaler la présence de *Coenonympha oedippus* dans le département de l'Isère. Il a cité la localité de Domène qui, selon lui, se situe entre ce village et le hameau de Saint-Martin (sans doute Saint-Martin-de-Miserere). Cette citation est reprise dans le supplément du catalogue de LHOMME (1923-1935). Par la suite, RÉAL (1945) a rapporté que BERGER avait observé cette espèce à Meylan.

En 1952, VARIN a décrit la sous-espèce *herbuloti* Varin et a fixé Montbonnot comme *locus typicus* (*recte* Montbonnot-Saint-Martin). Dans cet article, il a signalé les stations de Domène et du Backais (*recte* Le Bachais). A l'occasion de la description de *Coenonympha oedippus rhodanica* Varin (1964),

---

Accepté pour publication le 16 mars 1989.

il a rappelé ces trois localités. Précisons que Le Bachais est un lieu-dit de la commune de Meylan qui se trouve actuellement en pleine agglomération.

Les notes de chasse du Colonel BOUSSEAU font état d'une importante localité située à Saint-Martin-de-Miserere, où il a observé *C. oedippus* durant des années avant que ce biotope ne disparaisse sous les remblais d'un lotissement. Ces documents sont actuellement conservés par G. MANZONI (Aubagne) qui rapporte avoir rencontré *C. oedippus* dans le Grésivaudan (1981), au Versoud. Il nous a précisé que cette espèce volait également à Bernin, dans une prairie humide d'où elle paraît avoir disparu après la mise en pâture pour des Equidés (comm. pers.). Au Versoud, il avait observé une femelle qui est demeurée le seul exemplaire connu de ce biotope déjà très dégradé au moment de sa découverte. G. MANZONI exprimait d'ailleurs ses vives craintes de voir disparaître ce Satyride de l'ensemble des localités citées ci-dessus (voir tableau). Diverses raisons concourent à augmenter ce risque :

— mise en culture, pour le maïs, de toutes les surfaces disponibles dans le Grésivaudan ;

— extension des villes dont l'expansion ne peut se faire que linéairement, en suivant l'axe de la vallée ;

— création de multiples zones d'aménagement plus ou moins concertées, sièges d'une intense activité industrielle et de services, que d'aucuns désignent pompeusement sous le vocable de « Silicon-Valley des Alpes ».

Nous avons constaté que *C. oedippus* semble avoir disparu de toutes ces localités. Le dernier lieu connu aux abords de Domène, où survivait une petite colonie, n'a pas résisté à la construction d'un aménagement routier.

C'est dans ce contexte particulièrement négatif que se sont déroulées nos recherches qui ont consisté, dans un premier temps, à tenter de découvrir un biotope encore favorable à la survie de *C. oedippus*, dont les exigences écologiques sont très grandes.

Après plusieurs visites infructueuses en différents points de la vallée, nous sommes allés le 7 juillet 1984, en compagnie de B. LAMBERT (Angers), dans une prairie tourbeuse située entre Montfort et Crolles. *C. oedippus* y volait en abondance et les exemplaires observés étaient tous en très bon état de fraîcheur. Après cette découverte encourageante, nous avons prospecté sans succès d'autres tourbières, puis nous nous sommes rendus dans une vaste prairie tourbeuse située à Aiguenoire, sur la commune d'Entre-Deux-Guiers (Isère). Le biotope, malheureusement éventré par de profonds drains, devait être très riche il y a quelques années. B. LAMBERT a eu la bonne fortune d'y capturer un mâle. Des recherches plus approfondies les années suivantes ne nous ont pas permis d'apercevoir d'autres exemplaires, le drainage a eu raison, une fois de plus, de *C. oedippus*.

Pourtant, l'étude de cette population aurait été extrêmement intéressante, du fait de sa localisation intermédiaire entre les stations connues dans le Grésivaudan (ssp. *herbuloti* Varin) et celles de la Chautagne en Savoie (ssp. *rhodanica* Varin).

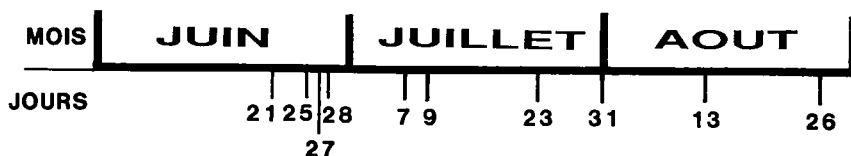
Le biotope de Crolles abrite une population remarquable par sa densité. Il nous a réservé d'autres surprises. Le 13 août 1984, nous avons pu y capturer deux couples de *Maculinea teleius* Bergsträsser, autre espèce inféodée à certains types de marais et dont la biocénose nécessite outre la plante nourricière, *Sanguisorba officinalis* L., la présence de colonies de fourmis du genre *Myrmica*, dont le couvain fait les délices des chenilles.

Tableau : Coordonnées des localités de *C. oedippus* dans l'Isère.

Localité	Coordonnées	
	en grades (méridien de Paris)	en U.T.M.
Crolles .....	E 3,90 × N 50,30	GL 21 et GL 22
Domène .....	E 3,80 × N 50,20	GL 20
Entre-deux-Guiers .....	E 3,70 × N 50,40	GL 13
Meylan .....	E 3,80 × N 50,20	GL 11
Montbonnet-Saint-Martin .....	E 3,80 × N 50,20	GL 21
Le Versoud .....	E 3,90 × N 50,20	GL 21

Autre découverte d'importance, le biotope de Crolles abrite *Polypogon gryphalis* Herrich-Schäffer (Noct. Hypeninae). Nous avons pu en capturer trois exemplaires dans la nuit du 1 au 2 août 1987 grâce à une lampe à vapeur de mercure installée au milieu de la tourbière. Cette espèce n'était connue auparavant en France que d'une seule localité : les marais de Chautagne (DUFAY, 1969). La présence de cette espèce rehausse encore l'intérêt de cette localité et souligne le besoin de réaliser un inventaire précis de sa faune entomologique.

Autre fait intéressant, *C. oedippus* volait encore le 13 août 1984 et les exemplaires observés à cette date plutôt tardive étaient souvent en bon état. Les pointages réalisés jusqu'en 1988 donnent les dates d'observation suivantes :



L'amplitude de la durée de vol des imagos dépasse donc six semaines, ce qui n'est pas le cas des populations de l'Ouest de la France, où ce Satyride ne vole que pendant trois semaines environ (Sarthe et Maine-et-Loire). En Chautagne (Savoie), il est possible de trouver quelques exemplaires début août, mais ils sont normalement très défraîchis, alors que dans l'Isère, à Crolles, aux mêmes dates, les spécimens observés sont en majorité en bon état. Peut-on en conclure que nous avons affaire à des éclosions échelonnées dans le temps ou à une longévité anormale des individus ? Cette remarque mériterait d'être approfondie. On doit noter également que la protandrie nette que nous connaissons dans l'Ouest de la France n'est plus tout à fait la règle à Crolles, ni d'ailleurs en Chautagne. Dans ces localités, les femelles éclosent 4 à 5 jours seulement après les premiers mâles.

La commune de Crolles a donc la chance de compter sur son territoire la dernière station de *C. oedippus* de l'Isère et la plus méridionale dans l'arc alpin. L'étendue du biotope, son statut actuel et la bonne densité de la population sont des atouts qui permettent d'espérer que tout sera fait pour que cette espèce bénéficie de mesures strictes de protection de la tourbière où elle prospère.

L'International Union for Conservation of Nature and Natural Ressources (I.U.C.N.) qui a établi une hiérarchie des espèces en fonction de leur vulnérabilité et de leur rareté, a érigé *C. oedippus* au rang peu enviable

d' « espèce en danger d'extinction ». Rappelons qu'elle fait partie (seulement pour les femelles !) de la liste des espèces protégées en France (J.O. du 22 août 1979). Dans une récente mise au point sur les risques de disparition des espèces de Lépidoptères Rhopalocères européens, KUDRNA (1986) classe *C. oedippus* et ses biotopes dans les valeurs indicatrices d'un maximum de danger d'extinction en le considérant comme la deuxième espèce la plus vulnérable pour toute l'Europe.

Son apparente disparition de l'Isère nous avait conduit à estimer que la sous-espèce *herbuloti* Varin était éteinte et BERNARDI (1979) l'a classée au nombre des « subfossiles » probables. Nous n'aurons certainement pas deux fois la chance de rééditer la découverte d'une population aussi importante si nous laissons échapper l'occasion de protéger efficacement le biotope de Crolles. Nous ne souhaitons pas nous trouver dans la situation de nos collègues suisses<sup>1</sup> qui ne connaissent plus cette espèce que d'une seule localité pour toute la Communauté Helvétique (GONSETH, 1987).

Première lueur d'espoir, le classement en Z.N.I.E.F.F. a été proposé. Cependant la municipalité de Crolles maintient son projet d'aménagement du site qui se traduirait par le creusement d'un étang dans la zone la plus sensible de la tourbière, là où vit *C. oedippus*. Grâce à l'intervention de quelques collègues, à l'occasion de l'enquête d'utilité publique, le Commissaire de la République a pris en compte les arguments scientifiques et a refusé la déclaration d'utilité publique. Ceci écarte temporairement le danger, mais il est nécessaire d'aller plus loin et très vite, pour qu'un arrêté de biotope puisse être pris.

Cette zone doit être préservée et toutes les compétences doivent être mises à contribution pour la définition des modes de gestion propres à maintenir les espèces animales et végétales qui en font un biotope unique en son genre dans toute l'Isère.

REMERCIEMENTS. — Nous remercions Claude DUTREIX (Nantes) qui s'est amicalement chargé de relire et corriger le texte. Toute notre gratitude va également à Claude DUFAY (Chaponost) pour ses additions intéressantes et ses conseils toujours judicieux. Nous devons également beaucoup à Gérard MANZONI qui, par sa connaissance de la région grenobloise et son amitié, a largement contribué à la réalisation de cet article.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BALLETTO E., LATTES A. et TOSO G., 1985. — An ecological study of the Italian Rhopalocera. *Proceedings of the 3rd Congress of European Lepidopterology*, Cambridge 1982. pp. 11 & 21.
- BERNARDI G., 1979. — Lépidoptères protégés. *Bull. Sciences Nat.*, 24 : 14.
- BERNARDI G., NGUYEN T., et THI HONG N., 1981. — Inventaires, Cartographie et Protection des Lépidoptères en France. In : *Biotop- und Artenschutz bei Schmetterlingen — Referate des II. Europäischen Kongress für Lepidopterologie vom 9-12 April 1980 in Karlsruhe*. Societas Europaea Lepidopterologica. *Beih. Veröff. Naturschutz Landschaftspflege Bad.-Württ.* : 21 : 59-66.

---

1. On trouvera un historique assez détaillé de la situation de *C. oedippus* en Suisse dans le livre édité par la Ligue Suisse pour la protection de la Nature intitulé : « Les papillons de jour et leurs biotopes », 1987.

- BISCHOF A., 1968. — *Coenonympha oedippus* Fabricius, eine kleine Chorographie. *Mitt. ent. Ges. Basel*, 18 : 41-64.
- CATHERINE G., 1934. — Les bonnes localités. Les environs de Grenoble. *L'Amateur de papillons*, 7 (2-3) : 34.
- DUFAY C., 1969. — *Herminia gryphalis* H. S., espèce nouvelle pour la France. *Alexandor*, 6 : 5-6.
- DUFAY C., 1979. — Les Lépidoptères des marais de Chautagne (Savoie). *Bull. mens. Soc. linn. Lyon*, 48 (10) : 589-606.
- FAILLIE L. et PASSIN R., 1983. — Les Lépidoptères de la Sarthe. *Alexandor*, 13 : 55-62.
- GONSETH Y., 1987. — *Atlas de distribution des papillons diurnes de Suisse* (Lepidoptera, Rhopalocera), avec liste rouge. *Documenta Faunistica Helvetiae* 5, C.S.C.F., Neuchâtel, 242 pp.
- HABELER H., 1972. — Zur Kenntniss der Lebensräume von *Coenonympha oedippus* F. *Nachrssl. bayer. Ent.*, 21 : 51-55.
- KUDRNA O., 1986. — *Butterflies of Europe*. 8. Aspects of the conservation of butterflies in Europe. *Aula*, Wiesbaden, 323 pp.
- LHOMME L., 1923-1935. — Catalogue des Lépidoptères de France et de Belgique, Vol. I (Macrolépidoptères). L. Lhomme édit., Le Carriol par Douelle (Lot), 800 pp.
- L.S.P.N., 1987. — Les papillons de jour et leurs biotopes. Espèces — dangers qui les menacent — protection. Ligue suisse pour la protection de la Nature, Bale, 512 pp.
- MANZONI G., 1981. — Echos du Dauphiné (Lep. Lycaenidae, Hesperidae, Satyridae, Nymphalidae et Arctiidae). *Alexandor*, 12 : 3-6.
- RÉAL P., 1945. — Les Lépidoptères Rhopalocères du Vercors et du Sud-Ouest de Grenoble. *Bull. mens. Soc. linn. Lyon*, 14 : 125-126.
- VARIN C., 1952. — Contribution à l'étude des Satyridae de France. Les races françaises de *Coenonympha oedippus* Fabricius. *Lambillionea*, 52 (1-2) : 5-8.
- VARIN C., 1964. — Contribution à l'étude des Satyridae (Lépidoptères). *Coenonympha oedippus* Fabricius, sous-espèce *rhodanica* Varin nova en Savoie. *Bull. mens. Soc. linn. Lyon*, 33 : 92-93.